



# Les masques tombent... petit à petit ...



**Avec la bienveillance et la complicité de la Direction en 2005, le 28/06 précisément, le syndicat Sud signe l'avenant N°2 de l'accord de 2000 sans être signataire de l'accord initial...?**

**Cela est strictement interdit par la législation française et ni la Direction ni Sud ne pouvaient l'ignorer !**

Et ce n'est pas tout ! Récidive en 2006 pour l'avenant n°3 !

**En 2005, complicité entre Sud et Connex , et en 2006 complicité entre Sud et la droite toulousaine à la tête à cette époque de la Régie Directe Tisséo réseau Urbain.**

Par contre en 2014, pour signer le nouvel accord sur les conditions de travail des conducteurs receveurs, la Direction (et Sud qui s'insurgeait en réunion pour que la CGT respecte les lois françaises...?) imposait à la CGT d'être adhérente (c.à.d. de signer les accords de 2000 et 2003) pour pouvoir légalement signer l'accord de 2014.

Bien évidemment, la CGT a procédé légalement pour pouvoir signer l'accord 2014...en vain puisque le droit d'opposition exercé par Sud et Fo l'a rendu caduque. ( Voir tract CGT du 6 mai 2014 et BUS N° 175, 170...).

En attendant les conducteurs trinquent et surtout les voltigeurs !

Loin de ces relations intimes entre amis...l'accord de janvier 2000 et ses avenants concernent entre autre la mise en place des navettes personnel pour effectuer les relèves en ligne.

Aujourd'hui, et à l'ouverture de Colomiers, la Direction, voulant MAINTENANT RESPECTER LES LOIS, propose un nouvel avenant à l'accord de 2000 pour supprimer le passage des navettes aux Arènes.

A ce jour seuls Fo et la Cfdt, signataires de l'accord de 2000, peuvent signer le nouvel avenant...mais il ne sera pas applicable en raison de la loi de 2008 sur la représentativité syndicale.

En effet, il faut pour qu'un accord soit applicable qu'il soit signé par une ou plusieurs organisations syndicales ayant recueilli 30% des suffrages lors des élections professionnelles du Comité d'Entreprise..

La CGT ne comprend pas pourquoi Sud qui a signé les avenants refuse aujourd'hui de se porter adhérent de l'accord 2000 et signer le prochain avenant.

Sans leur adhésion la Direction appliquera l'accord et **les navettes passeront aux Arènes et donc le 34 et le 14 se verront imposer des relèves en ligne aux Arènes...!!!**

**Cerise sur le gâteau** ! La Direction affirme que sans le droit d'opposition de Sud et Fo sur l'accord 2014 elle ne serait pas obligée de respecter les accords de 2000 et 2003...

Bien entendu, Sud « vocifèrera » que c'est la faute de la CGT, fidèle à leur campagne calomnieuse et mensongère lors des élections professionnelles...

**En 2000 et en 2003 la CGT n'a pas signé ces accords qui dégradait les conditions de travail des conducteurs...et c'est depuis qu'existent les préavis permanents !**

# Tram...

Face au refus de la Direction de négocier l'amélioration des conditions de travail au tram, et au bus, la CGT a déposé une alarme sociale le 10 juin 2014.

En situation « normale », la Direction voulait transposer au tram les propositions contenues dans l'accord 2014 sur les conditions de travail des conducteurs bus.

Cependant, le droit d'opposition posé par Sud et FO rend caduque cet accord et oblige la Direction à revoir sa copie notamment sur :

- ⇒ 20€ pour les COAM et les COPM weekends et jours fériés
- ⇒ 3,73€ pour les équipes tardives (FIPM) finissant entre 22h01 et 23h00
- ⇒ L'indemnité de spectacle déclenchée dès 23h01
- ⇒ Prime COX : 5€ pour les bornées et 7,50€ pour les Hors bornes, majorées de 15% pour

10 à 14 équipes réalisées dans le mois, ou 30% pour 15 équipes ou plus réalisées dans le mois.

- ⇒ Temps partiel : Possibilité pour tous les conducteurs de bénéficier d'un 80% avec un jour de repos fixe par semaine..(Liste non exhaustive...).

La CGT demande l'ouverture de négociations au tram, mais aussi au bus, pour améliorer les conditions de travail de tous les traminots.

**Concernant le tram, outre le cahier revendicatif, la CGT demande que la Direction respecte l'article 4 de l'accord sur les conditions de travail des wattmen qui stipule que le nombre de RF «est revu en cas d'évolution significative des effectifs».**

La Direction étudie la proposition de la CGT pour augmenter les RF au tram prochainement.

**Une annonce devrait être faite en Comité D'entreprise le 27 juin prochain.**



**A suivre.**

# Service Sûreté

Lors du Chsct du 12 juin 2014, la Direction présente le nouveau roulement des agents d'accueil (emplois d'avenir).

Les élus en Chsct ont mis un long moment pour comprendre le fonctionnement de ce roulement, et pour cause : aucune explication, un roulement incohérent et inapplicable en l'état avec 10 rangs pour 35 agents!

Pire, la Direction est incapable de donner une date d'application de ce roulement...prétextant méconnaître la réglementation !!!???

**Après plusieurs échanges avec Mrs Arnal et Lahmar, respectivement Directeur et Responsable du Service Sûreté, la CGT s'est rendue compte que eux aussi avaient des difficultés à comprendre le roulement qu'ils avaient eux même édité !!! ???**

Après une interruption de séance et après une cure de jouvence, ils sont revenus nous expliquer que 3 agents d'accueil roulaient par rang pour un effectif de 30 agents et non 35 comme prévu...**Erreur de casting qui en dit long sur le respect des femmes et des hommes dans ce service !**

La CGT a dénoncé une augmentation des dimanches travaillés...à cela la Direction répond que les agents n'étaient pas contre travailler le dimanche !

Et pour cause, au coef 170 on ne crache pas sur une prime de dimanche de 56,46€ !!! Payons les au 210 à l'embauche pour savoir s'ils sont toujours pour bosser les dimanche?

Le secrétaire du syndicat majoritaire aurait préféré que les agents aient un roulement de repos/travail avec 75% de repos dimanche et 50% le samedi comme au tram...car selon lui c'est le seul roulement qui permette une bonne association entre travail et vie privée.

Il est curieux que le syndicat Sud soutienne un roulement 75% repos dimanche et 50% repos samedi en vantant tous ses bienfaits, alors que quand ce roulement a été acté dans l'accord du tram et signé par la CGT, il s'était farouchement opposé et avait refusé de signer ledit accord.( PV du Chsct faisant foi.)

Peut être que les élections professionnelles n'étaient pas encore passées de ce temps là.....!

Les agents d'accueil n'ont pas de roulement été, pas de programmation de travail/repos, donc impossibilité d'organiser leur vie privée.

Peut être qu'il y aura des équipes découvertes cet été...mais cela ne tracasse pas la Direction de la sûreté qui se moque éperdument du service public et de l'information voyageurs auprès des usagers !

Face à autant d'amateurisme dans cette présentation, le service sûreté a gagné de représenter son projet au prochain Chsct du 24 juin.

# Métro...

## Projet Grande Révision 208 NG...

Le Directeur général de Tisséo, Mr Poitrenaud, avait pris l'engagement lors des dernières négociations annuelles de **la création d'une équipe supplémentaire** pour effectuer les RG 208 NG.

**Force est de constater qu'il ne tient pas ses promesses** ou qu'il n'est pas reconnu et écouter de la part de son encadrement, ou, mieux encore, les deux !?

**En tout cas, il se trouve qu'aujourd'hui l'encadrement du métro ne tient plus le même discours et préfère refondre les équipes préventives existantes pour s'économiser de l'emploi qualifié.**

**Pour la CGT, la qualité de la maintenance et la gestion de ces grandes révisions méritent la création d'une 4<sup>ème</sup> équipe dédiée à cette activité spécifique.**

La CGT s'interroge sur ce revirement.

Serait-ce le changement de gouvernance de Tisséo qui annonce des **coupes sombres** dans les budgets au détriment des conditions de travail des salariés et de la sécurité des voyageurs?

Réponse dans un avenir...proche !  
En attendant, ce sont les salariés qui une fois de plus trinquent !



La CGT ne laissera pas faire et exige la création d'une équipe supplémentaire conformément aux « engagements » du Directeur général de Tisséo.

## Un bruit qui court... toujours !!!

La CGT salue le travail de la direction concernant les nouveaux bouchons d'oreilles du matériel roulant.

Cependant les filtres ne sont pas adaptés, des bruits de couloir arrivent quand même aux oreilles des salariés.

**En effet, la réorganisation de la maintenance des rames (grande révision 208 NG) passerait par un dosage de sous-traitance et d'activité délocalisée, découpés entre les deux ateliers du métro (Basso Cambo et Borderouge).**

La direction cherche-t-elle à diviser et à mettre en concurrence les traminots de ces deux sites ?

**La CGT est contre toute forme de sous-traitance et considère que la solution de l'éclatement de cette activité n'est pas bonne car elle engendrera des dépenses énergétiques supplémentaires (transport des pièces détachées, frais de gestion, suivi des équipements...).**

Les salariés s'aperçoivent aujourd'hui des coupes budgétaires annoncées et des conséquences sur leurs conditions de travail.

# Bus...

## Modification de l'offre du 2<sup>ème</sup> semestre 2014

**En Septembre 2014:** Attention nous parlons de places de conducteur **Titulaire**

- Ligne 40: remplacement ligne 44 par une nouvelle ligne 39: +8 Places
- Ligne 1: réduction de l'offre de -24% : - 4 Places
- Ligne 63: renforcement de l'offre hiver: + 4 Places
- Ligne 87: création de la ligne 48 Basso Cambo/ Tournefeuille lycée: + 16 Places mais gelées jusqu'à l'ouverture de Colomiers

**En Novembre 2014:** Attention nous parlons d'équipe

- Ligne 20: modification de l'itinéraire et de l'offre de la ligne 84 : + 6 Equipes
- Ligne 72: modification de l'itinéraire et de l'offre: moins 1 Equipe
- Ligne 8: renforcement de l'offre de la ligne 50: + 2 Equipes
- Ligne 11: modification de l'offre et de l'itinéraire

Basso Cambo/ Empalot via Oncopôle et avenue de Muret pour être complémentaire avec le 52: + 3 Equipes

- Ligne 52 suppression du terminus Oncopôle et passage systématique par Oncopôle - 4 Equipes

Tous les conducteurs restent sur leur ligne avec plus de disponibilités, ils bénéficieront d'une programmation des équipes du samedi au vendredi (comme un voltigeur 26 semaines) et ceux jusqu'à l'ouverture du dépôt de Colomiers. Ces dispositions sont mises en place jusqu'à l'ouverture de Colomiers.

Suite à l'affectation de la ligne 66 sur le dépôt de Colomiers, les roulements de septembre seront affichés le 11 juillet au lieu du 30 juin. Ce qui implique que durant 2 semaines la pose de RF devra se faire sans connaissance des repos.

**Une fois de plus, réorganisation rime avec dégradation des conditions de travail: les traminots trinquent !**





**Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salariés à une journée de grève et de mobilisation le jeudi 26 juin 2014 dans le cadre de la journée d'action nationale d'action.**

**Face à l'austérité, amplifions la mobilisation!**

Le 15 mai, plus de 10 000 salarié-e-s ont manifesté en Haute Garonne contre les politiques d'austérité, traduites dans le pacte de responsabilité par le gouvernement.

Le succès de cette mobilisation, après les annonces de Valls concernant **le report de la revalorisation des prestations sociales et des retraites, le gel du point d'indice jusqu'en 2017, les nouvelles exonérations de cotisations, l'attaque contre les collectivités territoriales, l'Etat et plus globalement les services publics**, reflète le refus de la part des salariés des orientations gouvernementales, aujourd'hui comme hier et confirme leur disponibilité à agir pour le progrès social.

Les résultats de la séquence électorale (municipales et européennes) démontrent aussi le fossé grandissant, voire la défiance, vis-à-vis des politiques en totale contradiction avec les aspirations des citoyens à vivre mieux !

Les 7 et 8 juillet le gouvernement prévoit une 3ème conférence dite sociale pour entériner de nouvelles restrictions ? Pourquoi?

- ⇒ La 1ère conférence de 2012 a modifié en profondeur le code du travail et a accru le chômage et la précarité.
- ⇒ La 2ème, l'année suivante, a poursuivi la remise en cause des régimes de retraites initiée par Fillon et Sarkozy.

Il s'agit aujourd'hui, pour le gouvernement, après avoir répondu aux exigences patronales d'exonérations fiscales et de crédits d'impôt, au travers du « pacte de responsabilité »,

**d'imposer aux salariés un nouveau train d'économie dans tous les domaines : l'emploi, la formation, la protection sociale, les services et les fonctions publiques, les rémunérations.**

La fuite en avant de la présidence Hollande vers une « politique de l'offre » a conduit à une montée de l'influence du FN, ce résultat électoral renforce notre détermination commune à combattre les idées d'extrême-droite porteuses de haine, d'exclusion, de division et de racisme, de régression sociale au travail et dans la société.

Aucune réponse sérieuse n'est apportée aux difficultés des populations.

Une autre politique est possible et nécessaire pour sortir de la crise.

Elle passe par l'arrêt des cadeaux au patronat et aux détenteurs des richesses, elle appelle en parallèle:

1. L'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions de retraite,
2. Une vraie politique de reconquête de l'emploi industriel, des services publics de qualité et de proximité,
3. Une protection sociale de haut niveau sécurisant les parcours de vie,
4. L'arrêt des licenciements abusifs
5. Le retrait de la réforme territoriale

**La relance de l'économie passera aussi par l'augmentation des revenus et des créations d'emplois privés et publics.**

**C'est parfaitement possible avec un autre partage des richesses.**

**Manifestation 10h30 départ place Esquirol  
Penser à remplir les intentions de grève.**